

[Patinage artistique](#)

Automne 2025 – hiver 2026

Inscription à partir du 31 juillet 2025

Le Club de patinage artistique « Les Libellules », qui a pour mission l'initiation et la performance en patinage artistique, permet à 150 jeunes de la région de Magog-Orford de pratiquer leur sport favori à l'aréna de Magog. Des entraînements et rencontres régionales permettent aux jeunes de s'initier à la compétition. Une clinique de patinage s'adresse aux enfants de moins de cinq ans.

La saison de patinage débute le 4 août 2025 pour les groupes **Star** et le 6 septembre pour les **Bout Choux** et **Patinage Plus** pour se terminer le 25 avril 2026.

Catégories et coûts

Catégories	Coûts	Horaire
Bout de chou (3 à 5 ans)	125 \$	Samedi de 11 h 30 à 12 h 20
Patinage Plus (5 à 8 ans)	195 \$	Lundi et samedi (1 h 50 en groupe et 30 m en cours privé disponible)
Star B – aucun test	245 \$	Lundi, mercredi, samedi et dimanche (4 h 40 / semaine)
Star A – préliminaire et plus	245 \$	Lundi, mercredi, samedi et dimanche (5 h 30 / semaine)
Taxe pour non-résidents à ajouter au coût d'inscription (à l'exception de la catégorie Bout de chou)	688 \$	

Veillez prendre note que ces coûts couvrent les frais d'inscription seulement. D'autres frais peuvent s'ajouter pour le matériel, les compétitions, les tournois et autres.

Modalités d'inscription

Non-résidents de Magog

Pour l'inscription des non-résidents, veuillez-vous présenter au Centre communautaire (95, rue Merry Nord, bureau 113, Magog) afin de procéder à l'inscription (argent comptant, carte débit, chèque). À noter que nous ne prenons pas le paiement par carte de crédit.

Une taxe de non-résident de 688 \$ s'ajoute au coût d'inscription (à l'exception de la catégorie Bout de chou).

Remboursement possible d'une partie de la taxe de non-résident par les municipalités du **Canton d'Orford** et de **Sainte-Catherine-de-Hatley**. Les citoyens doivent se présenter à l'hôtel de ville de leur municipalité **AVANT** de procéder à l'inscription au centre communautaire.

Étapes pour les citoyens de Sainte-Catherine-de-Hatley

1. Paiement de 50% (344 \$) de la taxe de non-résident à l'hôtel de ville de Sainte-Catherine-de-Hatley (carte débit, chèque ou argent comptant) et compléter le formulaire de pré-inscription.
2. Compléter l'inscription au Centre communautaire de Magog en apportant le formulaire de pré-inscription.

Politique familiale de Magog

Inscription gratuite pour un 3^e enfant et plus pour les résidents de la Ville de Magog, du Canton d'Orford et de Sainte-Catherine-de-Hatley.

Paiement

- En ligne au [Inscription aux activités en ligne](#). Paiement par carte de crédit
- Sur place, au centre communautaire. Paiement en argent comptant, débit ou chèque. (possibilité de paiement en deux versements : la moitié à l'inscription et la balance avec un chèque postdaté en date du 2 septembre 2025.)

Joindre le Club de patinage artistique Les Libellules

819 868-5199 (Carl Perreault) ou carl.perreault77@gmail.com ou cpamagog.ca